L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 11 MARS 1883. Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

MONSIEUR DESTRÉMEAUX

Par Jean Richepin.

—Tenez, me dit madame B.... en me tendant la lettre, regardez-la. C'est écrit d'une main ferme. On sent un homme énergique et résolu.

—En effet, répliquai-je après avoir parcouru ces pages à nouveau, celui qui pariait et pensait ainsi ne manquait pas de caractère.

—Je n'ai pas besoin de vous dire, reprit madame B.... que mon père reçut d'une telle lettre une vive impression. Il se connaissait en courage, et il accorda encore plus d'estime que jamais à M. Destrémeaux. Nous fûmes tous de son avis.

Du moment, même, où débattit la question de savoir s'il ne fallait pas écrire au brave garçon de revenir pour conclure le mariage dont il se montrait si digne. C'est mon père seul qui s'y opposa, par respect, disait-il, pour la fierté légitime de jeune homme, qu'on humilierait sans doute en lui offrant une dot à laquelle il ne croyait plus avoir droit.

Mon père nous prouva qu'on rend un mauvais service aux gens en les empêchant d'être héroïques, et que d'ailleurs notre bonheur à venir nous paraîtrait d'autant plus doux que nous l'aurions payé plus cher. On se rangea donc à l'opinion qu'il valait mieux accepter purement et simplement les propositions de M. Destrémeaux.

Une seule chose ne nous semblait pas suffisamment claire dans la lettre de mon fiancé: à savoir le genre de travail auquel il allait se livrer pour regagner sa fortune. Trois ans, c'est bien peu de temps pour amasser même une petite aisance. Que ferait donc M. Destrémeaux? Comptait-il uniquement sur la chance, comme il avait l'air de le dire dans une phrase? En nous rappelant ses conversations, nous n'y trouvions aucun indice d'une profession quelconque qu'il eût exercée et qu'il pût reprendre. On se souvint, cependant, qu'à plusieurs reprises, il avait parlé de la mer, de longs voyages entrepris autrefois, de pays lointains qu'il connaissait. C'en fut assez pour conclure approximativement à quelque entreprise commerciale ou à quelque industrie exotique. Mon père, qui n'avait pas certaine scrupules qu'on a aujourd'hui, allait même jusqu'à soupçonner des aventures de contrebandier ou de corsaire au détriment de la perfide Albion, et, loin d'en concevoir du mépris, n'y trouvait que de l'honneur pour son futur gendre. Il avait de fait que M. Destrémeaux était un honnête homme, qu'il en donnait assez de preuves pour qu'on n'eût pas à douter de lui, et que, comme toute, il avait le droit de mener la chamade à son gré, puisqu'il en courait bravement le risque.

Mon père se contenta donc, après m'avoir consulté sur les conditions de temps, de répondre au jeune homme une lettre à la fois tendre et ferme, où il le félicitait de son énergie, l'assurait de ses bonnes dispositions, et le remettait à trois ans.

Pendant trois ans, en effet, nous ne reçûmes aucune nouvelle, absolument aucune, de M. D. Destrémeaux. Le notaire qui put voir l'écriture de l'exilé, et en dore sur une procuration légalisée à l'ambassade française de Londres et par laquelle il était chargé de vendre les propriétés de M. Destrémeaux pour les créanciers d'une faillite anglaise. A part ce papier d'affaires, arrivé quelques jours après le départ de notre réponse, rien ne vint rompre le silence et l'incertitude des trois ans au lesquels nous nous étions tous condamnés. A vrai dire, nous regrettâmes souvent la dureté de cet arrangement par trop héroïque que mon père avait tout d'abord goûté pour son apparence de consigne militaire. Plus d'une fois la tristesse nous surprit pendant que nous parlions de cet avenir douteux et de ce présent inquiet. Un jour même mon père se reprocha d'avoir agi presque légèrement en s'engageant sur un enjeu si problématique: c'est le jour où un nouveau parti se présenta pour moi, parti plus avantageux que celui que nous attendions.

M. Destrémeaux, en effet, était absent depuis deux années déjà, quand je fus demandée en mariage par un autre. Et qui? C'était le fils d'un général en retraite, ancien compagnon d'armes de mon père, qui était venu se retirer dans un château voisin de l'abbaye de Joigny. Le prétendu était charmant, un jeune capitaine de cavalerie, riche et décoré. Vous le connaissez d'ailleurs, mon cher ami. Vous ne l'avez pas vu capitaine, mais vous savez combien il était aimable, et vous avez pu juger par sa vieillesse si belle de ce qu'avait dû être sa jeunesse; car je veux parler de mon pauvre mari, mort il y a cinq ans. Je n'ai pas à vous faire l'apologie de mon époux, mon ami. Aussi ne vous chercha-je pas que M. B.... me plut dès que je le vis, et que mon cœur se trouva ainsi indisposé au souvenir de M. Destrémeaux.

Je vous ai dit que je n'aimais point celui-ci avec passion, mais que je lui portais en réalité une affection d'estime et rien de plus. Il ne faut donc pas me juger trop mal, si mes sentiments de jeune fille sautèrent un peu brusquement à l'impression toute nouvelle que j'éprouvais. Vous pouvez bien, d'ailleurs, que je n'en laissai rien voir. Même en cédant intérieurement à cet amour, victorieux de l'autre, j'en avais trop honte pour le montrer et je me reprochais comme une faute. D'autre part, mon père était trop rigide observateur de la parole donnée pour souffrir la moindre entorse à la promesse qu'on avait faite à M. Destrémeaux. Il raconta la chose au général, qui comprit la situation et répondit: —Cela ne nous empêchera pas d'être amis, n'en parlons plus —On n'en parla plus, mais je ne pus m'empêcher d'y penser.

Malgré mon honnêteté véritable et profonde, j'en vins à souhaiter secrètement que M. Destrémeaux ne réussît point. Je ne permis même de faire observer à mon père que peut être il avait trop catégoriquement refusé les avances de M. B....; car, après tout, rien ne prouvait que M. Destrémeaux fût sûr de revenir comme il avait pris l'engagement, et, au cas où il ne pourrait tenir sa parole, la nôtre se trouverait libre. Mon père fut obligé de reconnaître la justesse de ma remarque; il reprit la discussion sur nouveaux frais avec le général; on convint d'attendre le terme fixé avant d'arrêter rien de décisif; et, de ce jour, notre inquiétude devint plus grande. Je dois même avouer que le malheureux M. Destrémeaux n'avait plus guère de vœux de son côté. Hélas! mon cher ami, j'ai vu en vieillissant combien, en somme, nous étions excusables, que le cœur humain est ainsi fait d'oublie et d'abandons, que les absents ont vraiment tort, et que même les plus honnêtes natures connaissent ces petites lâchetés qu'on appelle des compromis de conscience. Mais je m'attarde à moraliser, mon cher ami, et je n'arrive pas au fait.

Je vous demande pardon de plaider ainsi pour moi les circonstances atténuantes; mais ce qui me reste à vous dire est bien triste, et, en vous racontant le malheur du pauvre garçon, je voudrais vous prouver que je n'en ai point été cause, et que je ne suis pas une méchante femme.

—Oh! répondis-je à madame B...., on a toujours été plus ou moins méchant, même et surtout sans le vouloir, dès l'instant qu'on a été aimé.

—C'est bien vrai, reprit-elle, et pour mon compte j'ai fait singulièrement souffrir ce malheureux homme qui m'aimait avec passion et qui était digne aussi d'en inspirer. Vous allez voir cependant, mon cher ami, qu'en réalité il n'y eut pas de ma faute. Comme le disait M. Destrémeaux dans sa seconde lettre, la fatalité fut seule coupable. Peut-être aussi un jugement impartial ferait-il tomber sur M. Destrémeaux lui même toute la responsabilité de son infortune. Mais moi je n'ai pas le droit de porter contre lui une accusation à ce point inexorable; car le pauvre jeune homme ne pécha que par trop d'amour pour moi. Mais toutes ces phrases doivent vous paraître absolument incompréhensibles, mon cher ami, puisque vous ne connaissez pas encore la catastrophe finale que nous apporte la troisième et dernière lettre de M. Destrémeaux. Je vais donc vous la lire. Elle est longue, mais elle ne vous chaudra point; car elle contient tout le cœur et toute la vie d'un homme. Nous la remettons jour précis fixé par mon père pour le retour de M. Destrémeaux, et vous comprendrez en l'entendant quelle explosion de sentiments divers, pleur, indignation et mépris elle fit éclater chez nous. Je ne puis la relire, même aujourd'hui, après quarante années, sans une émotion profonde. Ecoutez:

"Monsieur.

"Les trois ans sont écoulés et la chance a bien voulu m'aider dans mon entreprise; j'ai amassé les dix mille livres de rente qui me permettraient de solliciter honorablement la main de mademoiselle votre fille. Mais, au moment de pouvoir m'emparer de ce bonheur que j'ai tant souhaité, je suis pris d'un suprême et terrible scrupule, je me trouve en proie à un remords contre lequel je n'ai pas force de résister, et je sens que je vous dois un aveu devant lequel j'avais reculé jusqu'à ce jour. Pardonnez moi, monsieur, d'avoir attendu si longtemps pour vous le faire. Je reconnais que j'ai commis une faute, presque un crime, en vous cachant ainsi ce que j'aurais dû vous dire avant de mettre le pied chez vous. Ma passion sincère et exaltée pour mademoiselle votre fille peut seule me servir d'excuse pour avoir gardé malhonnêtement ce secret qui va sans doute me fermer votre porte. Mais, dût ma vie être ainsi brisée, j'aime mieux réparer ma faute, même tardivement, que d'en profiter aux dépens de l'honneur. Le récit de ma triste et sanglante existence vous inspirera peut-être quelque pitié, et je vous prie de le poursuivre jusqu'au bout et de ne pas jeter cette lettre après le premier et formidable mot que vous allez lire à la ligne suivante.

"Oui, monsieur, celui qui osait aspirer à la main de mademoiselle votre fille, à l'honneur de vous appeler son père, celui qui pensait à l'aberration jusqu'à se croire digne d'entrer dans votre famille, ce malheureux courut l'Europe et l'Amérique en maillot dégradant, la figure fardée, le front sous une ignoble perruque, vendu à la curiosité des badauds. Celui qui rêvait d'être le père de vos petits enfants, des milliers de personnes les l'ont vu marcher sur les mains, se désarticuler les membres, recevoir des coups de batte, des coups de pied et des soufflets, cabrioler dans la sciure des cirques entre vos chevaux et des chiens savants, envoyer des baisers à la foule du haut d'un trapèze où il exhibait ses formes, et jongler avec des couteaux qu'il aurait dû se plonger dans le cœur s'il eût été un homme. Voilà ce que n'a pas craint de faire celui qui se savait attendu par mademoiselle votre fille et estimé par vous.

"Je dis « cependant » le dire à ma décharge, monsieur, c'est avec horreur que j'exerçais ainsi cet immonde métier qui autrefois m'avait paru une profession comme une autre. Maintenant plus que jamais, je sentais combien il est indigne d'un homme de servir de jouet à ses semblables; plus que jamais je me ravalais à mes propres yeux, malgré les applaudissements du public. Une seule chose me donnait le triste courage de continuer: c'est la pensée que j'amassais ainsi une fortune d'où sortirait mon bonheur. A cette idée, je persévérais, je redoublais d'audace. Pour gagner plus vite ce bonheur fié, pour redevenir riche et pouvoir tenir ma promesse, j'inventais des tours de force inouïs, des acrobaties inusitées, je risquais ma vie dans des exercices qui semblaient imaginés par un fou. Plus d'une fois, je failli y rester. Que m'importait! je voulais arriver au but, coûte que coûte, et je sacrifiais tout à cette âpre volonté. Vous vous y connaissez en héroïsme, monsieur, et je sais qu'en tient ceci vous ne pourrez vous défendre d'un mouvement de pitié généreuse. Permettez-moi de dire, sans avoir l'intention de faire une comparaison outrageante, que j'ai conquis ma fortune nouvelle à travers des dangers extraordinaires, comme un soldat prend un drapeau à travers les balles et la mitraille.

"Voilà ma confession complète et sincère, monsieur. Je ne vous ai rien caché de ce qui me condamne, rien non plus de ce qui peut militer en ma faveur. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les circonstances atténuantes invoquées par moi n'ont pas pour but de remettre en question un mariage devenu tout à fait impossible. Je sais fort bien que la fille d'un homme tel que vous ne peut pas, ne doit pas épouser un homme tel que moi. Si je me suis laissé aller à plaider, plus que je ne devais, le droit de faire, les raisons qui demandent qu'on m'excuse, c'est uniquement pour me sauver du mépris que ma lâcheuse lettre vous fille, madame ma mère, et vous, ne manquerez pas de concevoir tout d'abord contre moi. Je serais heureux dans mon malheur mérité, si vous daignez simplement me témoigner un reste de l'estime que vous me portiez autrefois. Sans doute je m'y prends tard pour agir en honnête homme, mais la loyauté de mon aveu rachètera peut-être en partie mon long et coupable silence. "Tourmenté par le remords, m'adressant à vous, une sorte de brevet d'honorabilité, où vous me disiez, avant de me voir disparaître pour toujours de votre existence:

"Malgré tout, vous êtes un homme "de cœur et nous ne vous méprisons "pas."

"DESTREMEAUX."

Aux champs:

—Papa Jacques, j'aime vot'fille!

—Hh bien, après?

Elle m'aime aussi: voulez-vous de moi pour gendre?

—Oui, dis, papa, veux-tu?

—Non, c'est entendu, non!

—Et pourquoi ne voulez-vous pas de moi?

—Parce que je destine ma fille à un jeli garçon qui est la crème des jeunes gens!

—Oh, papa, je t'en prie, donne-moi le laid.

Ecole Française Gratuite.

Le Conseil de direction de l'UNION FRANÇAISE a résolu de fonder, dans une des salles de la Société, une école primaire du soir pour l'enseignement de la langue française.

Cette école sera gratuite. Pour y être admis, les enfants devront avoir au moins sept ans et être fils de Français ou de descendants de Français.

Le nombre des élèves, au début, est limité à cinquante. On n'admettra que les garçons. Une classe pour les filles sera organisée plus tard, si les circonstances le permettent.

L'école sera ouverte de 5 à 7 heures du soir, tous les jours de la semaine, le samedi excepté.

Les fournitures d'écolier seront à la charge des parents. Cependant, en cas d'indigence reconnue par l'administration, la Société y pourvoira.

Les parents qui ne seront pas membres de l'UNION, seront tenus de le devenir, en versant à la caisse de secours de la Société au moins cinquante sous par mois. Les indigents seront exempts de cette obligation.

Les demandes d'admission à l'école seront reçues jusqu'au 15 février, au siège de la Société, rue des Remparts. Les classes commenceront dès que vingt élèves seront inscrits.

Les études seront faites sous la direction de M. A. DARROT, professeur d'une longue expérience et d'une habileté connue, qui a généreusement offert ses services.

Pour encourager les écoliers et récompenser les plus méritants d'entre eux, l'Union Française, instituée des prix annuels représentés par une médaille d'or, une médaille d'argent et des accessits, dont l'achat sera fait au moyen de contributions individuelles.

Le Conseil de direction [illegible] de la Société invite les [illegible] parents à faire inscrire sans délai leurs enfants.

Le temps prouve tout dit-on et, entre autres choses, il a prouvé que le "Cherry Pectoral" du Dr J. C. Ayer est un remède souverain pour les affections de la gorge et des poumons. Des milliers de familles en font usage et elles s'en trouvent bien; il y a quarante ans qu'il est connu et il est certain qu'il est encore plus salutaire qu'en ne le pense communément. Les preuves de sa puissante efficacité sont nombreuses: bien des gens attestent de symptômes de consomption, lui doivent exclusivement leur guérison. Toutes les familles devraient avoir chez elles du "Cherry Pectoral" pour l'administrer immédiatement dans les cas de croup et de refroidissement subit.

Le Prof. James A. Sewell, A. M. M. D., de la Faculté de Médecine de l'Université de Lava, Quebec, dit: "J'ai obtenu de bons résultats avec le Celéry's Liquid Blood Tonic dans les cas avancés de consomption, faiblesse, dyspepsie, et dans tous les cas d'affections nerveuses. Les femmes anémiques le trouvent quand elles reprennent toute entre espèces d'aliments. Très bon au goût et de digestion facile. (Il ne prend pas d'alcool.)

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies.....$619,589 40
Primes maritimes.. 195,501 63
Primes de rivières. 35,785 19—$851,876 21
Primes acquises en 1881.....97,063 10
Total des primes.....$948,939 31

A déduire—
Primes non acquises.....$361,117 02
Primes réassurées..... 54,592 99
Réassurances..... 99,091 38— 315,401 39

Primes nettes acquises.....$633,537 92
Ajouter, loyer et surcharge..... 45,060 18
$678,598 10

A déduire—
Pertes de feu.....$188,793 62
Pertes maritimes..... 43,933 10
Pertes de rivières.. 19,137 64
Total des pertes $251,864 36
Dépenses générales, commissions, taxes, etc. 174,826 25— 426,694 61
Profits nets..... $252,063 89
Ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes..... $145,255 10
Surplus..... $183,344 09
A déduire—
Réclamations datées, non fixées et non acquittées..... 46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882..... $136,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques..... 690,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 229,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press..... 26,250 00
2 bons de New Orleans Pacific Railway..... 1,720 00
10 bons de la Louisiana Lee Manufacturing Company..... 10,000 00
50 bons de New Orleans Water Works..... 27,000 00
40 bons de New Orleans City Railroad..... 27,500 00
1 Bon du Bataillon Washington Artillery..... 500 0
15 actions de New Orleans City Railroad..... 1,290 00
5 actions de la State National Bank..... 595 00
35 actions de l'Imperiers' Bonded Warehouse Co..... 1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company..... 3,000 00
1 action de New Louisiana Jockey Club..... 750 0
Propriété foncière en ville..... 132,940 00
Billets, 1re hypothèque..... 118,027 66
Prêts sur demande..... 67,900 00
Billets garantis par nantissement..... 0 00
Billets à recevoir en règlement de primes..... 19,476 63
Primes en cours de collection..... 62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission..... 10,645 27
Compte en suspens..... 716 36
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées..... 17,601 14—$875,588 62
$1,504,187 52

PASSIF.

Capital-actions.....$500,000 00
Réserve pour réclamations non réglées..... 201,117 02
Réserve pour réassurance des risques..... 46,410 26
Dividende non réclamé..... 4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company..... 11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances..... 5,511 72
Excédant net sécurité des assurés..... 736,933 23—$1,504,187 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FARRY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

[Signé] HARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUYS, ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT D. FATJO, JULES TUYES.
10 janv—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de UNE MILLIONS de pertes depuis 1849!

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, faites contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président.
CHAS. E. DOLZER.....Vice-Président.
CHAS. E. REUE.....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Paul B. Mortimer, Victor Meyer, Joseph Bowling, W. E. Cooper, H. Menchinger, G. A. Scott, Jr., Jas. Dunn, Alf. Mathews, J. J. Toles, Christian Newman, Charles Pardee, T. Marchand, Henry L. Flash, Lucien Dejoy, A. H. Howard, Charles H. Dolzer, Edmund Kate, Rathan G. Bush, C. D. Vallette, John Calder, W. F. W. Bachman, S. O. Colson, Jas. Dick, W. A. Phelps, John B. Fisher, Wm. Gillis, A. Rosenfield, Wm. E. Lyman, O. K. David.

Vente aux enchères dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

14—11jan 7d

Lignes comptées des navires sous le Pavillon de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, noms des consignataires, nature indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.

Algeria Ang. 1319 Herwise pour ——— 25 Se dist. A K Miller &co
Briscoe Ang. ——— Scott pour ——— Point A K Miller &co
City of Worcester Am. 993 Frahm pos? ———
Algos, M La & T RR & SS Co
City of Lincoln Ang. 2082 Wood pour le Havre 27 Ja dist. Hall & Vaughan
Chancellor Ang. 1829 Kayel pour Liverpool Pie Tier. Lemle & Moore &co
Consul Ang. 861 Purvis pour ——— rue Washington. A K Miller &co
Egbert Ang. 1111 Blacklock pour Rotterdam 26 de dist. A K Miller &co
Engineer Ang. 1743 Jeffrey pour Liverpool 10 Se dist. Lemle & Moore &co
Guatemala Am. 696 Hill pour Liverpool Algos, M La & T RR & SS Co
Le Chatelier Fr. 1479 Guillaume pour le Havre 27 Ja dist. Schreiber
Louisiana Am 1853 Gager pour New York 2 Se dist. A Moulton &co
Madrid Ang. 1187 Urrutia pour Liverpool 26 Se dist. E A Cornish
Mayagnez Rep. 828 Goodrs pour Liverpool 43 de dist. Walsh, Duckworth &co
Margaret Ang. 524 Otteson pour Cienfuegos 15 Ja dist. Schmidt & Ziegler
North British Ang. 1116 Roberts pour le Continent. Kleytier, Eugster &co
Nomenia Ang. 2303 Pence pour Liverpool 1re rue. D Wolf & Hammond
New York Am. 1369 Quick pour New York Algos, M L & T RR & SS Co
Navigation Ang. 1017 Davey pour Bayonne Kleytier, Eugster &co
Red Sea Ang. 1155 Baker pour Liverpool 45 de dist. D Wolf & Hammond
Rowland Ang. 919 Cox pour le Continent Freeman, A K Miller &co
Rotherglen Cossin Ang. 1235 Turpin pour ——— Kleytier, Eugster &co
Rosalie Ang. 1169 Tyler pour ——— Havre 8 J Offer Hand. 543 Piazzini pour Kingston Ja 15 1er dist. S Oteri & Bro
W G Hewes Am. 676 Hunt pour ——— Algos, M La & T RR & SS Co
Yucatan Ang. 1943 Wilson pour Liverpool 20 1er dist. J A G Forward

NAVIRES

Benanan Ang. 1079 Doty pour la Russie 27 Se dist. Red Cardwell &co
Caledonia Am. 1120 Potter pour le Havre 45 de dist. A K Miller &co
John Murphy Am. 1473 Comman pour le Havre 47 de dist. A K Miller &co
Joaquin Serra Esp. 660 Rosso pour Barcelone en rade, sans capitaine
Margaretha Ang. 1257 Hilmer pour Liverpool 37 Se dist. A K Miller &co
Nelie Marsh Ang. 1474 Scott pour ——— Gouldsboro. A K Miller &co
Onesse Ang. 1047 Owen pour la Russie 2e rue. Hall & Vaughan
Shelburne Ang. 765 Murphy pour la Russie 32 Se dist. Redden Graff &co
Swallow Am. 1 Dawson pour ——— 30 1er dist. Jones & Moore &co
Walter D Wallett Ang. 1418 Steel pour le Havre 15 Ja dist. Hall & Vaughan
William Ang. 998 Journey pour Liverpool 3e rue. A K Miller &co

BARQUES.

Arenco Rep. 822 Riera pour Barcelone 23 1er dist. G Cerral &co
Aurora Ital. 584 Sciaiter pour Gênes 17 Se dist. A K Miller &co
Albeona Ang. 865 Gilmore pour U Kingdom 1re rue. F A Yorke
Bellona Ang. 1132 Warren pour Royal 1re rue A K Miller &co
Cuba Said. 570 Patterson pour Limerick 8e rue A K Miller &co
Esther Ital. 1000 Micoustanza pour Cadiz rue Washington. Joe Kelly
Estella Ital. 694 Chiava pour Malaga rue Wash Hall & Vaughan
Ferrari Ital. 643 Russo pour Gênes 34 Se dist A K Miller &co
Friedrich Ang. 749 Christiansen pour Baltic. 8e rue. Rose Kent &co
Giuseppe Lanzetta Ital. 462 Chiapporo pour le Havre 42 Se dist. A K Miller &co
Jupiter Ital. 568 Magnan pour la Méditerranée, 22 1er dist. en capitaine
Lina Ant 699 Ivanovich pour Cronstadt 17 Se dist. S A Cornish
Louisiana Ital. 839 Podesta pour Gênes 18 Se dist. A K Miller &co
Mod Nor. 519 Finck pour le Havre 21 1er dist. Rose Kent &co
Monte Sant Angelo Ital. 466 Scarpati pour ——— 28 Se dist. A K Miller &co
Nuovo Rosario Ital. 599 Maresca pour Venise 17 Se dist. A K Miller &co
Nuovo Lantero Esp. 405 Font pour Barcelone Ter ina G Cerral &co
Principe di Carignano Ital. 1062 Costardi pour Baltic 1re rue, en capitaine
Ralph M Hayward Am. 575 Baxter pour Cadiz 56 Se dist. A K Miller &co
Romina Ital. 424 Longobardo pour ——— 16 Se dist. A K Miller &co
Sater Ant. 614 Minis pour Baltique 35 Se dist. S A Cornish
Trino Ant. 490 Vidalich pour ——— 30 Se dist. W E Wheelock
Thereese Ital. 1030 Hasiagan pour Brême 37 Se dist. A K Miller &co
Vittorio Ital. 492 Martino pour Gênes 36 Se dist. A K Miller &co

BRICKS.

John Brightman Am. 352 Hanson pour ——— Newcastle Mex. 117 Martinez pour Mexico Pic Tier. en capitaine

SCHOONERS.

Alice C Hoyt Am. 162 Brown pour ——— Se dist. en capitaine
Earl D Mason Am. 283 Nickerson pour Providence Gideon. Upton Otto
Matilda Kraus Am. 714 Rich pour Providence Gideon. Blanchard &co
Texas Ang. 142 Hunsterman pour Lake Ap Algos, J F Machens & Bro

LISTE DES NAVIRES

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Claiborne, Reed.....parti 2 mars
Steamship Quintero Perez.....parti 7 mars
Goeletta Ajax, Northrup.....expédiée 3 mars

ROCKPORT, ME

Barque F E Richards, Thorndike, en chargement 20 fév
Goeletta R G Dunn, Whelden.....partie 14 fév

GLOUCESTER

Goeletta Joe F Kraus, Pierce.....partie 21 fév
Goeletta John H Kraus, Pitcher.....partie 19 fév

LIVERPOOL

Steamship Le Lestar, Woodcock.....parti 31 jan
Steamship Nantes, Coop en chargement 25 fév
Steamship Historian, Hughes.....parti 14 fév
Steamship Hansa, Baluch.....parti 8 fév
Steamship Bernard Hall, Wallace, parti 20 jan
Steamship Martiana, Savella.....parti 24 janv
Steamship Orion Butler, en chargement 24 janv
Bavire Kinburn, Tooker.....parti 19 janv
Navire Ile Barthe, Tranchamar, en chargement

Navire John Watt, Sweetser, dans le port 18 fév
Navire Johanne Augusta, Schmidt, parti 31 jan
Navire Cyprus, Parker.....parti 24 fév
Navire Northampton, Graham.....parti 28 fév
Navire Peter Young, Richno.....parti 26 fév
Navire Ile Barthe, Tranchamar, en chargement 8 fév

Barque Alfred, Dalrymple.....partie 1 fév
Barque Dessi, Dubrovnski, Pendo, en chargement 8 fév
Barque Marie, Johannesen.....expédiée 15 janv

LONDRES.

Barque Lugia S Sullivan, en chargement 21 fév
Barque Alfa, Malabeta, en chargement 24 janv

SHIELDS

Steamship Orsino, Jones.....parti 14 fév

DUBLIN

Barque Eliza A Kenny, Brooks.....parti 22 jan

NEWCASTLE

Steamship Orsino, Jones.....parti 14 fév

SUNDERLAND.

Steamship Abington, Ostler.....parti 13 fév

GENES.

Barque Constante, Murnaria.....parti 6 déc

HAVRE.

Navire Scotia, Sprague.....parti 23 fév
Barque Prince Patrick, Sorensen.....partie 17 fév

Steamship Cristobal Colon, Zaragoza, parti 3 fév
Barque Pasqualine, CaOero.....partie 18 fév
Barque Luigia Modestina, Gaggino, parti 27 jan
Barque Gloria, Seppa.....partie 27 janv

BORDEAUX.

Barque Celestina, Pelsoriah.....partie 2 mars
Barque Lea, Larsen.....partie 18 janv

BREME.

Barque Frahsadel, Wachter, en chargement 8 fév

Orleans, Meyer.....parti 22 janv
Navire Friedrich, Bruggerman.....parti 22 jan

BARCELONE

Barque Jacob Aal, Berthelsen.....parti 8 fév

PALERME.

Steamship Wimbledon, Hunton.....parti 8 fév

MESSINE.

Steamship Prinz Friedrich Carl, Linde, parti 16 fév

LISBONNE.

Barque America, Farrell.....partie 5 fév

TRIESTE.

Barque Pied, Tarabochia.....partie 1 fév

ALICANTE

Barque Ukraine, Mirovich.....partie 10 janv

VALENCIA.

Navire Miss Tweed, ——— ——— partie 16 fév

RIO DE JANEIRO.

Steamship Plata, Mitchell.....parti 26 fév
Barque Ellen Holt, Duncan.....partie 3 fév

HAVANE.

Brest Pajohito, Alabau.....parti 7 fév

TAMPICO.

Barque Hattie G McFarland, McFarland, partie 20 janv

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de UNE MILLIONS de pertes depuis 1849!

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, faites contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président.
CHAS. E. DOLZER.....Vice-Président.
CHAS. E. REUE.....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Paul B. Mortimer, Victor Meyer, Joseph Bowling, W. E. Cooper, H. Menchinger, G. A. Scott, Jr., Jas. Dunn, Alf. Mathews, J. J. Toles, Christian Newman, Charles Pardee, T. Marchand, Henry L. Flash, Lucien Dejoy, A. H. Howard, Charles H. Dolzer, Edmund Kate, Rathan G. Bush, C. D. Vallette, John Calder, W. F. W. Bachman, S. O. Colson, Jas. Dick, W. A. Phelps, John B. Fisher, Wm. Gillis, A. Rosenfield, Wm. E. Lyman, O. K. David.

Vente aux enchères dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

14—11jan 7d

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Teutonia de la Nlle Orléans.

Onzième état de situation

Annuel

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant:

PRIMES REÇUES.

Durant l'année expirant le 31 décembre 1882.
Sur des risques d'incendie.....$219,454 11
Sur des risques de mers..... 48,799 71
Sur des risques de rivières..... 38,932 26
$306,186 10

Déduire—
Pertes d'incendies payées.....$74,324 09
Pertes en mer payées * 8,716 86
Pertes sur rivières payées..... 6,079 13
Réassurances..... 31,327 50
Escompte..... 36,163 67
Primes remboursées 8,169 53
Taxes..... 1,758 13
Taxes, licences et dépenses, moins l'intérêt..... 8,144 54—176,743 55
Profits..... $129,442 55

Réserve pour des risques non terminés, au 31 décembre 1882 63,278 80
Dix pour cent intérêt sur le capital-actions et 5 pour cent sur la prime nette de participation..... 20,000 00
Fonds de réserve..... 5,000 00
Réserve pour pertes non-quittancées.. 11,163 95
$129,442 55

ACTIF.

Comptant en caisse..... $47,087 80
Bons des Etats-Unis..... 94,900 00
Bons consolidés des villes (Crescenas) 36,525 00
Autres actions et bons..... 16,22 + 00
Prêts et hypothèques..... 36,960 95
Prêts sur actions cot. primes, billets et billets à recevoir..... 115,799 13
Primes en voie de recouvrement.. 37,476 79
Trésorie, No 25 rue du Camp.... 22,750 00
Meubles de bureau..... 1,600 00
$481,214 89

PASSIF.

Capital-actions..... $250,000 00
Fonds de réserve..... 79,000 00
Réserve pour des primes non expirées..... 63,278 80
Intérêts et dividendes non payés.. 1,102 20
Pertes non ajustées..... 11,163 95
Excédant net sécurité des assurés au 1er janvier 1883..... 17,500 00
Obligations totales..... $418,044 75

Ce qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

W. R. SCHMIDT, Président.
F. BECKERT, Vice Président.

ALBERT F. ROLLS, Secrétaire.

Assermenté et signé en la présence du notaire soussigné, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 12me jour de janvier A. D. 1883.

ANDREW HERO jun. notaire.

Le Bureau de Direct on, à une réunion tenue ce 11me jour de janvier 1883 après avoir gardé en fonds de réserve la somme de $50000 pour couvrir un second intérêt semi annuel de cinq cent, fait aussi 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de cinq pour cent pour les actionnaires, en outre des 15 pour cent déjà alloués sur les primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1882.

DIRECTEURS

H. Buddig, J. B. Cassard, Jos Dreyfus, M. Frank, E. Frank, R. Freibacher, F. Fisher, H. R. Frank, Jos. Frank, J. J. Gunther, H. Hyman, John Kolom, Frank Roder, J. E. Rangnow, F. Reiter, A. F. Rocquette, Wm. S. Rahalid, H. Schulze, Louis Schwarz, X. Weisenbach.
16 jan—1m

Association d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Bureaux No 132 rue du Camp.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL

Nlle-Orléans, ce 13 janvier 1883.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1882:

Primes sur les risques de feu..... 424,949 90
Primes sur les risques de mer..... 62,055 39
Primes sur les risques de rivière.. 26,035 54
$513,040 83

A ajouter, primes non acquises de 1881, acquises en 1882..... 146,600 00
Total des primes..... $661,790 85

A déduire—
Primes sur risques non expirés..... $140,426 00
Primes remboursées 2,855 67 143,281 67
Primes nettes acquises..... $518,419 18

A ajouter—
Intérêts et profits et pertes..... 25,299 40
$543,718 58

Pertes payées sur les risques—
De feu..... $235,483 77
De marine..... 51,661 37
De rivière..... 9,310 78
Frais et dépenses..... 17,500 00
$313,355 92
Réassurances..... 78,443 33
Réfaction (rebate)..... 25,356 66
Commissions d'agences..... 58,621 24
Dépenses d'agences..... 8,074 79
Taxes et licences..... 4,923 62
Dépenses générales..... 27,614 99
Dépenses consolidées, frais des assureurs, Bureaux et corporation..... 5,112 71 572,508 69
$81,214 89

Bénéfice net..... $81,214 89
En moins, dividendes d'intérêt pour le 1er semestre de 1882, déclaré au 30 juin 1882..... 15,000 00
Balance des bénéfices..... $66,214 89

ACTIF.

$200,000 Bons des Etats-Unis 5 0/0..... $200,000 00
$50,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0..... 49,000 00
Argent en caisse..... 69,775 79
Déposé au